



## Revue en ligne *Camænae*

<https://www.saprat.fr/instrumenta/revues/revue-en-ligne-camænae/>

ISSN 2102-5541

Numéro 34, octobre 2025

# LATIN DU MOYEN ÂGE, LATIN DE L'ÉPOQUE MODERNE ET ENSEIGNEMENT

sous la direction de Lucie Claire, Anne-Hélène Klinger-Dollé,

Alice Lamy, François Ploton-Nicollet

actes du VII<sup>e</sup> congrès de la Société d'Études Médio- et Néo-latines (SEMEN-L)

tenu à l'Université Toulouse – Jean Jaurès du 13 au 16 mars 2024



**Illustration :** Térence publié par Grüninger à Strasbourg (1496), exemplaire de la Bibliothèque humaniste de Sélestat.

### Pour citer cet article :

Hannelore PIERRE, « Éditer un poète-professeur : quelques indices de pratiques pédagogiques au collège de Guyenne d'après l'édition commentée d'Ausone par Élie Vinet (1580) », *Latin du Moyen Âge, latin de l'époque moderne et enseignement* (dir. L. Claire, A.-H. Klinger-Dollé, A. Lamy, F. Ploton-Nicollet), *Camænae*, 34, octobre 2025.



*Latin du Moyen Âge, latin de l'époque moderne et enseignement*, revue *Camænae* n° 34 © 2025 by L. Claire, A.-H. Klinger-Dollé, A. Lamy, F. Ploton-Nicollet is licensed under CC BY-NC-ND 4.0

Hannelore PIERRE

ÉDITER UN POÈTE-PROFESSEUR :  
QUELQUES INDICES DE PRATIQUES PÉDAGOGIQUES AU  
COLLÈGE DE GUYENNE D'APRÈS L'ÉDITION COMMENTÉE  
D'AUSONE PAR ÉLIE VINET (1580)

C'est en tant qu'érudit et professeur qu'Élie Vinet fit imprimer en 1580 son édition commentée des *opera omnia* d'Ausone<sup>1</sup>. Régent depuis le début des années 1530, d'abord à Paris puis à Bordeaux, et principal du collège de Guyenne dès 1556, Vinet a été particulièrement marqué par une carrière professorale. Le poète latin Ausone, auquel il a consacré près de trente ans de sa vie d'érudit, avait lui-même été *grammaticus* puis *rhetor* à Bordeaux, et il avait non seulement été précepteur de Gratien mais avait également écrit un certain nombre de textes à caractère pédagogique, tels que le *Griphus ternarii numeri*, sorte d'énigme sur le chiffre trois destinée à Symmaque, le *Technopaegnion*, dans lequel le poète joue avec les mots, et plus clairement encore le *Protrepticus ad nepotem*, dédié à son propre petit-fils. Par conséquent, l'intérêt que Vinet portait à ces textes pouvait être double : d'abord d'ordre philologique, dans le désir d'établir un meilleur texte, et ensuite d'ordre plus professionnel, marqué par le point de vue d'un professeur sur d'anciennes pratiques pédagogiques.

Comme l'a déploré Anthony Grafton<sup>2</sup>, les indices permettant de dresser le tableau de l'enseignement dans les collèges et les universités au XVI<sup>e</sup> siècle sont assez minces : dans le cas du collège de Guyenne, nous pouvons ainsi nous fier aux correspondances de ses professeurs, aux préfaces de leurs ouvrages ou bien au programme d'études, la *Schola Aquitanica*, d'abord énoncée par André de Gouvéa lors de son principalat (1534-1548) puis parue en 1583 sous celui de Vinet. Les écrits de Vinet, notamment ses commentaires, peuvent offrir autant d'éléments, aussi infimes soient-ils, pour éclairer ce pan de la vie scolaire de ce siècle.

Le *Protrepticus ad nepotem* a paru être un point de départ intéressant pour tenter d'identifier les pratiques pédagogiques employées au collège de Guyenne : le poème étant à ce jour le meilleur témoignage conservé sur l'éducation dans l'Antiquité, Vinet aurait pu être sensible aux questions d'ordre pédagogique et donner des indices sur les pratiques du collège. J'ai ainsi émis deux hypothèses, peut-être naïves, dont j'ai tenté ici de démontrer la validité. Premièrement, Vinet commentait un texte qui est une référence historique en matière de pédagogie dans l'Antiquité tardive, et il a donc pu se questionner sur les manières d'enseigner du temps d'Ausone et les comparer avec celles de son époque. En tant que régent lui-même et principal du collège de Guyenne pendant près de cinquante ans, cela ne serait pas surprenant. Deuxièmement, dans sa pratique du commentaire, Vinet a reproduit, consciemment ou non, sa pratique de pédagogue : celle-ci se traduit d'ordinaire par l'usage de la paraphrase et le recours à un canon d'œuvres devenues des références. En outre, ce poème présentait l'avantage d'avoir été commenté à la fois par le grand érudit Joseph-Jules Scaliger en 1575 et par le professeur Claude Mignault vers 1573. Il permettait donc de comparer les commentaires de Vinet (1580) à ceux clairement érudits de Scaliger et à ceux assurément scolaires de Mignault. Cette confrontation permettra de mettre en exergue l'influence des pratiques pédagogiques de Vinet sur son travail érudit et les marques laissées

<sup>1</sup> *Ausonii Burdigalensis, uiri consularis omnia...opera...*, éd. É. Vinet, Bordeaux, Simon Millanges, 1580.

<sup>2</sup> A. Grafton, « Renaissance class-room : a case study from a Parisian college », *History of Universities. Continuity and change in early modern universities*, vol. 1, éd. C. Schmitt, Amersham, Avebury Publishing, 1981, p. 37-70.

par celles-ci dans son travail de commentateur. Il apparaîtra finalement que les indices de sa pratique pédagogique au collège de Guyenne sont très ténus. En revanche, cette analyse permettra de caractériser plus précisément son travail sur Ausone, à mi-chemin entre le commentaire philologique érudit et le commentaire scolaire, et marqué par des digressions d'un autre genre permettant de révéler quelques tendances propres à l'érudit<sup>3</sup>.

## LES TEXTES

Le *Protrepticus ad nepotem* d'Ausone est l'œuvre d'un homme mûr adressée à son petit-fils. Il est particulièrement célèbre puisqu'y sont évoqués à la fois la classe, le professeur et le programme éducatif d'un *grammaticus* (professeur de latin ou de grec) au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Le texte comporte deux parties : d'abord, une lettre en prose adressée à son fils Hespérius et qui constitue une sorte de recommandation, puis le *Protrepticus*, l'exhortation à son petit-fils, constitué de cent vers. David Amherdt a déjà proposé une analyse de ce texte<sup>4</sup>, et l'on rappellera que les parties les plus significatives du point de vue du pédagogue sont les vers 1 à 11 qui insistent sur l'utilité des pauses pendant les classes, les vers 12 à 32, qui rappellent le *topos* bien connu de la peur qu'inspirait le maître d'école, et enfin les vers 45 à 65, où sont présentés les auteurs grecs et latins à lire, c'est-à-dire Virgile, Ménandre, Horace, Térence et Salluste. Ces trois passages mettent en évidence quelques caractéristiques pédagogiques (l'intérêt porté à la façon dont il faut enseigner à l'aide de pauses pour obtenir le meilleur résultat possible, la discipline illustrée dans la figure parfois terrible du professeur et enfin une sorte de programme scolaire) qui étaient susceptibles de donner lieu à des comparaisons avec la pratique du XVI<sup>e</sup> siècle et à des commentaires blâmant ou au contraire se félicitant de l'usage antique.

Le *Protrepticus* est un de ces textes d'Ausone qui était connu et diffusé dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, puisqu'il faisait partie de l'édition *princeps* du poète de 1472. Il avait donc été édité par Vinet dès 1551 et figurait à nouveau dans son édition complète et commentée de 1580. Le texte avait été étudié, édité et commenté par un certain nombre d'humanistes, parmi lesquels figure l'émule de Vinet en ce domaine, Joseph Scaliger (1540-1609), qui avait fait paraître en 1574 les *Ausonianarum lectionum libri duo*<sup>5</sup>, dont un chapitre était en partie consacré au *Protrepticus*. Nous disposons enfin des commentaires de Claude Mignault (1536-1606), professeur d'origine bourguignonne et disciple de Ramus, qu'il avait professés au collège de Reims, à Paris, vers 1575 et qui avaient été publiés en 1583 sous un titre qui rappelait sa double dimension pédagogique<sup>6</sup>. Il s'agissait en effet de notes d'étudiants prises pendant les leçons données par Mignault et rassemblées par son imprimeur Jean Richier<sup>7</sup> sur deux textes d'Ausone, le *Protrepticus ad nepotem* et le *De ambiguitate eligendae uitae*.

<sup>3</sup> Cette analyse s'inscrit dans la continuité d'une communication présentée lors de journées sur le collège de Guyenne en mars 2022, dans laquelle je m'attachais à relever les interférences entre le travail d'érudit et le travail de professeur de Vinet. Voir H. Pierre, « Elie Vinet : 'enseignant-chercheur' ? », *Revue française d'histoire du livre*, 145, 2024, p. 39-55.

<sup>4</sup> D. Amherdt, « Le *Protrepticus ad nepotem* d'Ausone : rhétorique et humour, ou Ausone est-il sérieux ? », *Mnemosyne*, 63-1, 2010, p. 43-60.

<sup>5</sup> J.-J. Scaliger, *Iosephi Scaligeri Iul. Caes. F. Ausonianarum lectionum libri duo. Ad optimum et eruditissimum uirum Eliam Vinetum Santonem*, Lyon, Antoine Gryphe, 1574.

<sup>6</sup> C. Mignault, *D. Ausonii Burdigalensis uiri consularis Eidyllia duo, unum, Protrepticon ad nepotem Ausonium, De studio puerili : Alterum, De ambiguitate eligendae uitae : Quibus adiecta est facilis et aperta explicatio, ex praelectionibus quotidianis Claudii Minois. Excepta omnia ex ore docentis, a studiosis aliquot adolescentibus in Academia Parisiensi, anno MDLXXV*, Paris, Jean Richier, 1583 (je souligne les indices d'utilisation en classe de ces commentaires).

<sup>7</sup> C'est ce que montre la préface de l'imprimeur, reproduite et traduite dans l'ouvrage de F. Vuilleumier Laurens, *L'université, la robe et la librairie à Paris : Claude Mignault et le Syntagma de symbolis, 1571-1602*, Genève, Droz, 2017, p. 29.

Le contexte et le but déclarés de ces trois commentaires étaient ainsi fort différents : Vinet prétendait dans sa préface les avoir composés d'abord pour établir un texte aussi pur que possible et ensuite pour offrir à ses concitoyens bordelais des explications sur les ruines encore visibles à son époque<sup>8</sup>. Scaliger, quant à lui, avait publié ses « leçons » pour rétablir le texte d'Ausone ainsi que son bon ordre (comme l'indique son titre : *Opera in meliorem ordinem digesta [...] et infinitis locis emendata*) et pour prouver aux arrogants que le poète bordelais n'était pas méprisable<sup>9</sup>. Seul le commentaire de Mignault est clairement affiché comme un commentaire scolaire, issu des leçons données par le professeur, et qui nous permettra ainsi d'avoir un modèle de ce qui se faisait dans les collèges. Effectivement, les pratiques pédagogiques du collège de Guyenne ne devaient guère être éloignées de celles des collèges parisiens, puisqu'il avait précisément été fondé sur leur modèle<sup>10</sup>. En outre, si de nombreux pédagogues avaient théorisé la pédagogie idéale dans des traités qui nous ont été transmis<sup>11</sup>, peu de témoignages sur les pratiques réellement observées dans les classes nous sont parvenus. Nous avons donc affaire à deux points de comparaison : un commentaire purement philologique et érudit et un commentaire strictement scolaire. Où se situe celui de Vinet à l'aune de ceux-ci ? Comment s'en distingue-t-il ? Je vais désormais tenter d'éclaircir la validité des hypothèses préalables.

#### INTÉRÊTS PÉDAGOGIQUES DE VINET

Sur les trois points qui paraissaient pouvoir soulever l'intérêt d'un pédagogue dans le *Protrepticus*, Vinet n'a retenu que l'aspect disciplinaire. Ainsi dans les vers *Quod sceptrum uibrat ferulae : quod multa supellex, / Virgea : quod fallax scuticam praeexit aluta*<sup>12</sup>, ce sont en particulier les mots *sceptrum*, *ferula* et *aluta* qui ont été relevés par l'érudit. Après avoir cité des vers de Martial et un passage de Suetone, il explique :

*Ex ferula itaque arbore siebant olim praeceptorum uirgae, sicut ex Betula, Magistratum, auctore Plinio : unde ferulae tristes dictae Martiali, et minaces Columellae in uersu, quem adduximus in epigramma centesimum et sextumdecimum. Scutica uero, quam e Graeco σκύτος, quod corium significat, appellatam uolunt Grammatici, quale flagellum fuerit, parum comperi, nisi forte cuiusmodi meminimus in Hispania uidisse. Fustis est sexquipedali longitudine, pollice aliquando crassior, praesertim qua parte perforatus, lora admittit. Alteri parti, quae exilior est, additur orbiculus, digitum<sup>13</sup> unum crassus, et diametro palmum unum fere longa : quo quia puerorum palmas barbari caedunt, Palmatoriam, id genus appellauerunt. Lora terna esse solent, quibus ad nates utuntur, ex corio paullo crassiore facta, eaque digito auriculari non exiliora nisi siqui paullo humaniores, molli aluta (ut ait Ausonius ad nepotulum) tenellis parcant. Sed neque ALVTAM, satis compertum habemus, quam proprie antiqui dixerint. Ex qua tamen non dubitamus, quin nostrum luda facta sit. Ludam autem nos appellamus, id est, alutam, molliores pelles et albas, ut ex quibus chirothecae uulgo fiunt. Iuuenialis tamen alutam nigram dixit libro tertio.*

Appositam nigrae lunam subtexit<sup>14</sup> alutae.

<sup>8</sup> Voir sa préface : *Ausonii Burdigalensis, uiri Consularis omnia...opera...*, fol. ää2r-Ä3v (sections 1A-1G).

<sup>9</sup> J.-J. Scaliger, *Ausonianarum lectionum libri*, II, p. 5.

<sup>10</sup> E. Gaullier, *Histoire du Collège de Guyenne : d'après un grand nombre de documents inédits*, Paris, Sandoz & Fischbacher, 1874, p. 28.

<sup>11</sup> On pensera par exemple au *Sermo...de corrigendis adolescentiae studiis* (1519) de Mélanchthon, au *De studio literarum recte et commode instituendo* (1532) de Budé (qui vise essentiellement à montrer comment l'étude des œuvres païennes vient ouvrir la voie à celle des Écritures saintes) ou encore aux écrits de Jean Sturm à Strasbourg.

<sup>12</sup> Ausone, *Protrepticus*, 29-30 : « Si la férule est brandie comme un sceptre, s'il y a une grosse provision de baguettes, si une lanière garnit le martinet... » (traduction personnelle). Les extraits d'Ausone sont issus de l'édition de Green (*The Works of Ausonius*, éd. R.P.H. Green, Oxford, Clarendon, 1999).

<sup>13</sup> Erreur dans l'édition de 1580 où il est écrit *diligitum*, corrigé dans l'édition de 1590.

<sup>14</sup> L'édition de 1580 est fautive (*subterit*) mais cela a été corrigé dans l'édition de 1590.

C'est pourquoi autrefois les baguettes des précepteurs étaient faites en bois de férule, comme celles des magistrats étaient faites en bouleau, avec Pline comme source : à partir de là, on a dit que les férules étaient austères chez Martial et menaçantes chez Columelle, dans un vers que nous avons adjoint à l'épigramme 116. En fait, j'ai découvert peu de choses sur la sorte de fouet qu'était le martinet (*scutica*). Les grammairiens soutiennent qu'il avait reçu son nom du grec σκύτος qui signifie « le cuir », à moins que ce soit de cette sorte que nous nous rappelons avoir vu en Espagne. Le bâton est long de six pieds, quelquefois plus épais d'un pouce, et surtout percé dans cette partie, il accueille des lanières. Dans l'autre partie qui est plus fine, une petite rondelle est ajoutée, épaisse d'un doigt et d'un diamètre de presque une paume. Parce que les ignorants frappent la paume des enfants avec ce bâton, ils appellent ce type *Palmatoria*. D'ordinaire les lanières qui sont utilisées pour frapper les fesses sont au nombre de trois, faites à partir de cuir un peu plus épais et celles-ci ne sont pas plus fines que l'auriculaire, à moins que des êtres un peu plus humains n'épargnent les tendrelets par l'usage d'un cuir souple (comme le dit Ausone à son neveu). Mais nous n'avons pas trouvé suffisamment d'éléments sur ce cuir souple (*aluta*) que les Anciens auraient appelé en termes appropriés *aluta*. Cependant nous ne doutons pas que c'est à partir de cela que notre *luda* a été forgée. Nous, nous appelons *luda*, c'est-à-dire cuir souple (*aluta*), les peaux tendres et blanches comme celles à partir desquelles sont communément faits les gants. Toutefois Juvénal a parlé d'*aluta* noire au livre III :

*Il accroche une lune ajoutée à son soulier en cuir noir*<sup>15</sup>.

Sur ce sujet, Mignault également rappelait les références antiques en ce qui concerne la terreur inspirée aux jeunes élèves par le martinet du pédagogue. Celle-ci était peut-être réelle mais elle était surtout devenue un *topos* littéraire, au moins depuis Quintilien<sup>16</sup>. Elle était aussi au cœur des préoccupations des humanistes : par exemple, Érasme et Montaigne rappelaient combien la violence nuisait au bon développement et à l'apprentissage de l'enfant<sup>17</sup>. Vinet se distingue ici du commentaire de Mignault d'abord par sa référence à ce qu'il a pu observer lui-même en Espagne (même si Mignault rapporte lui aussi une anecdote personnelle à cette occasion<sup>18</sup>) et ensuite par le mot usité en son temps en occitan, dont il explique l'étymologie à partir du latin *aluta*. Son voyage à Coimbra entre mars 1547 et juillet 1549 avait pu être l'occasion pour l'érudit de voyager également en Espagne puisqu'il avait dû nécessairement traverser le pays. Il avait accompagné le principal du collège André de Gouvéa et une poignée de professeurs qui étaient allés refonder le collège de Coimbra à la demande du roi du Portugal Jean III. C'est peut-être à cette époque qu'il a pu observer une sorte de badine rappelant la *scutica* en ce qu'elle était faite de cuir. Son souci constant de faire des liens entre la langue d'Ausone et les actuels habitants de la Guyenne peut enfin justifier son explication étymologique du terme *luda*, que l'on trouve aussi sous la forme *aluda* en occitan et qui désigne en mégisserie la basane ou peau de mouton tannée<sup>19</sup>. En outre, Vinet a condamné de façon relativement discrète l'usage disciplinaire de cet instrument. Le programme du collège, publié en 1583 mais en usage depuis plusieurs décennies, préconisait clairement de ne point utiliser la violence contre les élèves et mettait

<sup>15</sup> *Ausonii Burdigalensis, uiri Consularis omnia...opera...*, fol. Ss3r-v (section 364B). La traduction est personnelle.

<sup>16</sup> Quintilien, *Institution oratoire*, I, 3, 14-17. Encore une fois, il s'agit d'un texte théorique décrivant un idéal : Augustin déplorait toujours à son époque qu'on lui enseignât les lettres en le battant (*Confessions*, I, 9).

<sup>17</sup> Par exemple chez Érasme en 1541 dans le *De pueris statim ac liberaliter instituendis* (503e-508d) ; voir Érasme de Rotterdam, *Declamatio de pueris statim ac liberaliter instituendis*, éd. J.-C. Margolin, Genève, Droz, 1966, p. 424-440 ; ou chez Montaigne, *Les Essais*. Édition de 1595, texte établi et annoté par J. Balsamo, M. Magnien et C. Magnien-Simonin, Paris, Gallimard, 2007, en particulier p. 172 (I, 25, « De l'institution des enfans »).

<sup>18</sup> Il avait en effet composé une énigme en vers sur l'objet dont on se servait pour battre les enfants (voir C. Mignault, *D. Ausonii Burdigalensis uiri consularis Eidyllia duo...*, fol. 10r).

<sup>19</sup> Voir par exemple C. Laux, *Dictionnaire occitan-français, languedocien*, Puylaurens, IEO Éditions, 2001, p. 76.

même en garde contre ses effets néfastes. Ici quelques expressions seulement permettent de déceler une condamnation du procédé : *barbari* (« barbares » ou « ignorants ») en parlant de ceux qui frappent la paume des enfants et *paullo humaniores* (« ceux qui ont un peu plus d’humanité ») pour désigner ceux qui choisissent des matériaux moins agressifs. La *Schola Aquitanica* mentionne uniquement en classe l’usage d’une paille (*festuca*) utilisée par les élèves les plus avancés pour guider dans la leçon les élèves qui l’étaient moins<sup>20</sup> mais il ne dit rien des « armes » du professeur. Sur la question de la discipline, le programme insiste sur le fait qu’un enfant distrait ne doit pas être battu<sup>21</sup> et que la violence peut détourner l’élève de l’étude<sup>22</sup>. Néanmoins, ce châtiment, dont on peut croire naïvement qu’il n’était pas appliqué contre la paresse d’un élève ou sa distraction, était parfaitement accepté dans le cas d’un dérèglement de conduite<sup>23</sup>, et Vinet, en tant que principal, avait dû être particulièrement mêlé à ces pratiques de correction physique, même si nous n’en avons conservé aucun témoignage. C’est ainsi la seule remarque en ce qui concerne l’aspect matériel et physique de la pédagogie telle qu’elle avait pu être pratiquée au collège de Guyenne à l’époque et qui a soulevé la curiosité de Vinet, en tant que pédagogue lui-même et principal.

Qu’en était-il cependant de la façon même dont les textes latins et grecs étaient enseignés ? Comme l’a montré A. Grafton lorsqu’il s’applique à analyser le cas de Mignault<sup>24</sup>, le pédagogue du XVI<sup>e</sup> siècle suivait en pratique trois principes : d’abord s’assurer de la bonne compréhension du sens littéral de chaque phrase du texte ; ensuite présenter le texte comme un tout ; enfin développer certains éléments, notamment historiques, en s’appuyant sur des éditions précédemment publiées<sup>25</sup>. Nous savons que, concernant le premier de ces points, c’est surtout par la paraphrase et l’explication en latin que les pédagogues expliquaient aux étudiants les textes antiques et qu’ils s’appuyaient sur des *loci paralleli* issus d’auteurs devenus des références, tels que Virgile, Cicéron ou les comiques<sup>26</sup>. Sur ces points, on pourra comparer Vinet et Mignault chez qui on observe, sur les mêmes passages commentés, les mêmes types de présentation paraphrastique et de références antiques. En outre, les *scholia* de Vinet sur le traité de la *Sphère* de Sacrobosco affichent également ce type d’explications, à vocation plus nettement pédagogique<sup>27</sup>. Il cherchait alors à expliquer à un public moins averti le texte savant, comme il l’annonçait dans la préface dédiée à son ami : « Aussi ne sois pas étonné si j’ai été si consciencieux pour rétablir cet opuscule et pour expliquer chemin faisant plusieurs passages qui semblaient pouvoir

<sup>20</sup> Voir L. Massebieau (trad.), « *Schola Aquitanica*. Programme d’études du Collège de Guyenne au XVI<sup>e</sup> siècle », *Mémoires et documents scolaires fascicule n° 7*, Paris, Hachette-Delagrave, 1886, p. 8-9.

<sup>21</sup> *Ibidem*, p. 8-9 : « S’il passe par la tête d’un enfant, comme c’est l’ordinaire, de faire sur son papier un homme, un chien, un cheval, un arbre, etc., il ne faut pas le battre pour cela, pourvu qu’il n’ait pas négligé les préceptes du maître ».

<sup>22</sup> *Ibidem*, p. 40-41 : « Les pédagogues doivent maintenir leurs enfants dans le devoir, mais sans les battre, de peur de les dégoûter des lettres ».

<sup>23</sup> *Ibidem*, p. 34-35 : « [Gouvéa] voulait ainsi bien faire voir que les maîtres de n’importe quelle classe avaient tous, au même rang, autorité sur tous les élèves de toutes les classes, pour les avertir, les réprimander, même les fouetter (*virgis etiam caederent*) en cas de mauvaise conduite et de faute grave conte la règle du collège. Si l’on n’aimait pas battre un élève d’une autre classe, on devait tout au moins lui reprocher sa faute et la déclarer au principal qui sévirait ensuite lui-même contre le coupable ».

<sup>24</sup> A. Grafton, « Renaissance class-room », p. 37-70.

<sup>25</sup> Pour A. Grafton (« Renaissance class-room », p. 43), il s’agit d’un procédé tout à fait courant, s’expliquant par le fait que le professeur n’avait pas matériellement le temps de produire ses propres commentaires puisqu’il devait commenter plusieurs textes en même temps.

<sup>26</sup> Voir les auteurs présentés dans le programme du collège de Guyenne, la *Schola Aquitanica*.

<sup>27</sup> É. Vinet, *Sphaera Ioannis de Sacro Bosco emendata...*, Paris, Guillaume Cavellat, 1556.

accabler un lecteur trop ignorant (*rudior*) ou gêner sa lecture<sup>28</sup> ». L'expression *lector rudior* devait probablement désigner l'élève en cours d'apprentissage<sup>29</sup>, dans le cas présent, de la géométrie. Les explications historiques ou mythologiques faisaient également partie intégrante des leçons données dans les collèges : les commentaires de Vinet présentent ponctuellement cette caractéristique puisqu'on le voit expliquer par exemple qui était Chiron, le maître d'Achille (section 364A), qui était Atlas (section 364B) ou bien encore commenter l'architecture des théâtres antiques (section 366B).

Dans ces éditions, on trouve aussi un renvoi constant à des commentateurs ou à des savants antérieurs. Par exemple, dans son édition de Sacrobosco, Vinet a cité à l'appui de ses remarques les noms du savant arabe Al-Farghani qui vécut au IX<sup>e</sup> siècle, de l'astrologue Georg von Peuerbach (1423-1461), qui avait enseigné à l'université de Vienne en Autriche, de Capuano di Manfredonia, professeur d'astronomie à l'université de Padoue au XV<sup>e</sup> siècle, de Jacques Lefèvre d'Étaples (1450-1536), qui avait enseigné à Paris, ainsi que du Portugais Pedro Nunes (1502-1578). Dans ses commentaires au *Protrepticus*, Mignault a fait référence à des écrits poétiques de Georges Buchanan en contexte scolaire<sup>30</sup>, à l'édition de Scaliger, à l'*Historia poetarum* de Giraldi et aux *Lectiones antiquae* de Lodovico Ricchieri. Quant à Vinet, ce sont les noms d'Érasme dont il cite les *Proverbes*, de Mariangelo Accursio, de Turnèbe, de Scaliger et de Filippo Beroaldo qui sont invoqués. Le recensement de ces sources met en évidence le recourt systématique à des ouvrages récents et répandus dans les milieux scolaires, à Paris comme à Bordeaux. Toutefois, à travers le choix de ces auteurs se dessine déjà une divergence entre Mignault et Vinet puisque si le premier n'en tirait que des explications littérales du texte et des exemples, le second s'est également appliqué à présenter une édition plus exacte du poème transmis à l'aide des éditions et des annotations antérieures : la portée pédagogique des commentaires de Vinet n'était peut-être que fortuite et imputable à une « déformation professionnelle ».

#### UN TRAVAIL DE PHILOLOGUE

Quoique les commentaires de Vinet témoignent de traits spécifiquement scolaires dans leur forme, rien dans la préface de l'édition ne laissait comprendre que l'ouvrage fût directement destiné aux classes du collège, d'autant plus que le nom même d'Ausone n'était pas cité dans le programme d'études. En tout cas, si l'on considère les commentaires de Mignault au *Protrepticus* d'Ausone comme le reflet plus ou moins exact d'explications dans un cadre scolaire, il apparaît un écart numérique considérable entre ceux-ci et ceux de Vinet : en nombre de caractères, ceux de Vinet sont 4,5 fois moins importants. En outre, il commente soixante et onze lemmes contre quatre-vingt-quinze chez Mignault, et Vinet est dans la plupart des cas moins prolixe que lui. En outre, là où Vinet s'est foncièrement éloigné de l'usage de Mignault, c'est dans sa volonté de produire le texte le mieux établi possible en comparant les manuscrits et les éditions jusqu'alors disponibles. Mignault, dans son explication, n'a pas fait mention de manuscrits, de copies ou d'éditions d'Ausone qu'il aurait

<sup>28</sup> *Ibidem*, fol. 2v : *Quare ne mireris, si tam diligens fuerim in hoc restituendo libello, explicandisque obiter locis compluribus, quae aut rudiori imponere lectori, aut eum remorari posse uidebantur.*

<sup>29</sup> C'est ainsi qu'Ausone désignait les enfants encore ignorants : Ausone, *Prof.*, 8, 11 ; 10, 8-9 et 36.

<sup>30</sup> C. Mignault, *D. Ausonii Burdigalensis uiri consularis Eidyllia duo...*, fol. 9r-10r. On sait que Georges Buchanan (1506-1582) avait notamment écrit des pièces de circonstance et des pièces de théâtre destinées à être interprétées par les élèves des collèges, par exemple lors des fêtes. Voir G. Buchanan, *Tragédies sacrées humanistes*. T. I, Baptistes siue Calumnia et Iephthes siue Votum, éd. C. Ferradou, Paris, Classiques Garnier, 2021.

pu consulter<sup>31</sup>, alors que Vinet y fait neuf fois référence, indiquant par ce biais les différentes variantes du texte qu'on y trouvait<sup>32</sup>.

Finalement, l'observation des *Ausonianae lectiones* de Scaliger permet d'apporter un autre éclairage sur la nature et la portée des commentaires de Vinet, avec lesquels ils partagent des éléments. Les *lectiones* de Scaliger parues en 1575 étaient uniquement destinées à un public lettré et érudit et le plus grand soin de leur auteur résidait dans l'émendation et la restitution de l'ordre et de la lettre du texte. Même leur forme n'avait rien de pédagogique : malgré une présentation typographique similaire (lemme suivi du commentaire), elles semblent avoir été écrites au fil de la plume, dans l'ordre d'arrivée des réminiscences des notes de lecture oubliées par le savant lorsqu'il dut composer son ouvrage<sup>33</sup>. Les commentaires au *Protrepticus* se trouvent au chapitre 17 du livre II intitulé : *Thalassius Proconsul. Hesperius Praef. praetor. Innumeris numeri. Epitaphium Planti declaratum. Sallustius unde orsus historiam. Ausonius iterum praef. praet. Nomen Ausonii in Cod. Theod. uideri deprauatum. Auson. uicarius Africæ. Idem Proconsul Africæ.* Rien dans l'intitulé qui ne laisse deviner à première vue le choix du poème commenté, une fin de chapitre tournée vers la biographie politique du poète et des citations mal indiquées sont les caractéristiques de cette édition : cela correspondait peu à des critères scolaires réclamant un minimum de clarté. Cela s'entend si l'on se rappelle que l'ouvrage avait une visée philologique et que Scaliger avait commencé à enseigner dans ces années-là seulement par accident<sup>34</sup>. Vinet aussi s'était donné pour dessein d'établir le meilleur texte possible d'après toutes les versions qui étaient à sa disposition et, ayant passé près de trente années à préparer cette édition commentée (au moins depuis 1551 et sa première édition d'Ausone imprimée à Paris chez Guillaume Morel et Jacob Kerver jusqu'en 1580), ce ne pouvait être un travail à seule fin pédagogique, puisque celui-ci aurait été plus ample, et, de plus, aurait peut-être réclamé davantage de rapidité dans sa mise à la disposition d'un public scolaire. Il n'en reste pas moins que parfois des mots sont glosés ou paraphrasés, ce qui constitue une trace tangible du pédagogue.

Les commentaires de Vinet sont ainsi à mi-chemin entre ceux, scolaires et pédagogiques, de Mignault, et ceux, philologiques et érudits, de Scaliger mais Vinet se distingue de ses deux prédécesseurs par quelques traits particuliers, certains étant particulièrement visibles pour d'autres recueils poétiques d'Ausone, mais qui s'expriment succinctement ici. Par exemple,

<sup>31</sup> Il a cependant mis en évidence l'existence d'autres lectures, mais sans citer ses sources. Par exemple, C. Mignault, *D. Ausonii Burdigalensis uiri consularis Eidyllia duo*, fol. 10r : *Alii legunt, quod fallax scuticam, utriusque lectionis ratio probabilis reddi potest* (« D'autres lisent *quod fallax scuticam*, mais on peut donner une explication plausible aux deux lectures »).

<sup>32</sup> Il renvoie à plusieurs éditions antérieures. Entre autres exemples, section 362 : *In Lugdunensi autem membranearo codice titulus huius edyllii fuit, INCIPIT LIBER PROTREPTICVS AD NEPOTEM* (« Dans le manuscrit lyonnais, le titre de cette idylle est *INCIPIT LIBER PROTREPTICVS AD NEPOTEM* ») et *Sic enim editio Parisiensis prima habet*, aut fortasse et meis dicas *ταῖδες οἱ γέροντες* (« En effet, c'est ainsi que la première édition parisienne a *aut fortasse et meis dicas ταῖδες οἱ γέροντες* ») ; ou bien section 365 : *Tilianus codex, Praefectus genitor, Proconsul auunculus* (« On a dans le manuscrit de Jean du Tillet *Praefectus genitor, Proconsul auunculus* ») et *Sic uersus in omnibus exemplaribus : sed in sequentem, Perlege, quodcunque est memorabile, et ut tibi prosit, nec in uetusto suo Mariangeli, nec in suo Lugdunenses innuerunt* (« Le vers est ainsi dans tous les manuscrits : mais le vers suivant, *Perlege, quodcunque est memorabile*, Mariangelo ne l'a pas trouvé dans son vieux manuscrit, ni les Lyonnais dans le leur »).

<sup>33</sup> De fait, Scaliger exprimait, dans la préface de 1573 adressée à son ancien professeur Élie Vinet, son regret d'avoir oublié les notes qu'il avait prises sur le texte d'Ausone alors qu'il est en voyage en Allemagne : *Tamen quid poteram, obsecro te, omnibus scriptis meis, quae mecum non attularam, ita incogitans fui, destitutus ?* (« Cependant, qu'aurais-je pu faire, je t'en conjure, privé de tous mes écrits, que je n'avais pas apportés avec moi (aussi irréfléchi ai-je pu être ! ? ») ; voir J.-J. Scaliger, *Ausonianarum lectionum libri duo*, II, p. 3.

<sup>34</sup> Il était devenu fortuitement professeur après l'affaire de la Saint-Barthélemy lorsqu'il trouva refuge à Genève : là, il fut invité à donner des leçons sur Aristote et Cicéron à l'Académie. Plus tard, en 1593 il reprit la chaire de Juste Lipse à Leyde. Voir G. Grenet et M. Simonin, *Dictionnaire des lettres françaises : le XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard-Librairie générale française, 2001, p. 1072-1074.

sur un texte comme la *Commémoration des professeurs bordelais*, on remarque qu'il s'intéressait particulièrement aux antiquité bordelaises et régionales. Dans le cas du *Protrepticus*, le traitement de l'exemple du martinet montre que Vinet se plaisait à rapprocher par les coutumes ou par la langue l'Antiquité et son époque afin de laisser apparaître une continuité culturelle et linguistique, mais son intérêt ne s'est pas spécialement porté sur cette comparaison diachronique.

Pour conclure, je n'ai guère trouvé d'éléments caractéristiques de la pratique pédagogique de Vinet ou de celle mise en place au collège de Guyenne dans ses commentaires au *Protrepticus ad nepotem* d'Ausone. En revanche, ces derniers nous en ont appris davantage sur la façon dont Vinet était pétri par la culture pédagogique qui avait cours dans ces établissements scolaires. On constate des traces persistantes de la fonction de pédagogue dans le travail d'érudition de Vinet : l'explication de la lettre du texte par la glose ou la paraphrase, le recours aux commentateurs antérieurs, la mention de *loci paralleli*, les explications historiques et la traduction de termes grecs quand cela est nécessaire. Si la réflexion d'Ausone sur l'organisation de pauses dans le temps de travail des élèves ou l'évocation d'un canon d'auteurs à lire n'ont inspiré à Vinet aucun commentaire, le passage sur la terreur inspirée par les coups du maître fut pour lui l'occasion de rappeler ce qu'il avait lui-même pu observer en Espagne et de s'étonner que le mot latin désignant les lanières de cuir du martinet se fût transformé en occitan avec une signification un peu éloignée. Toutefois, la comparaison de la pratique du commentaire de Vinet avec celle du professeur Claude Mignault d'une part et avec celle de l'érudit et philologue Joseph-Juste Scaliger de l'autre nous a permis de voir à quel point la pratique scolaire de Vinet avait pu influer sur son travail érudit. Son édition d'Ausone se voulait une édition philologique qui relevait et expliquait au passage certains aspects de l'histoire antique de Bordeaux et de la Gaule, mais elle finit par être émaillée de gloses, d'explications historiques, mythologiques ou géographiques comme l'aurait fait un pédagogue. Ainsi l'étude des commentaires de Vinet sur ce poème d'Ausone est-elle particulièrement intéressante mais il faudrait observer et analyser l'ensemble de l'édition de 1580 pour mieux mesurer l'importance de la patte du pédagogue dans un ouvrage érudit et gallo-centré.

## BIBLIOGRAPHIE

AMHERDT, D., « Le *Protrepticus ad nepotem* d'Ausone : rhétorique et humour, ou Ausone est-il sérieux ? », *Mnemosyne*, 63-1, 2010, p. 43-60.

AUSONII BURDIGALENSIS, *uiri consularis, Omnia quae adhuc in ueteribus bibliothecis inueniri potuerunt, opera, adbaec, Symmachi, & Pontii Paulini litterae ad Ausonium scriptae : tum Ciceronis, Sulpiciae, aliorumque quorundam ueterum carmina nonnulla, cuncta ad varia, uetera, nouaque exemplaria, emendata, commentariisque illustrata per Eliam Vinetum Santonem. Indices praefationi tres subjuncti, scriptorum hic contentorum, rerum, & uerborum*, Bordeaux, Simon Millanges, 1580 (URL de l'édition consultée, BMB : [https://selene.bordeaux.fr/ark:/27705/330636101\\_MF\\_3690\\_RES.locale=fr](https://selene.bordeaux.fr/ark:/27705/330636101_MF_3690_RES.locale=fr)).

GAULLIEUR, É., *Histoire du Collège de Guyenne : d'après un grand nombre de documents inédits*, Paris, Sandoz & Fischbacher, 1874.

GRAFTON, A., « Renaissance class-room : a case study from a Parisian college », *History of Universities. Continuity and change in early modern universities*, vol. 1, éd. C. Schmitt, Amersham, Avebury Publishing, 1981, p. 37-70.

MASSEBIEAU, L., « *Schola Aquitanica*. Programme d'études du Collège de Guyenne au XVI<sup>e</sup> siècle », *Mémoires et documents scolaires fascicule n° 7*, Paris, Hachette-Delagrave, 1886.

MIGNAULT, C., *D. Ausonii Burdigalensis uiri consularis Eidyllia duo, unum, Protrepticon ad nepotem Ausonium, De studio puerili : Alterum, De ambiguitate eligendae uitae : Quibus adiecta est facilis et aperta explicatio, ex praelectionibus quotidianis Claudii Minois. Excepta omnia ex ore docentis, a studiosis aliquot adolescentibus in Academia Parisiensi, anno MDLXXV*, Paris, Jean Richier, 1583.

SCALIGER, J.-J., *Iosephi Scaligeri Inl. Caes. F. Ausonianarum lectionum libri duo. Ad optimum et eruditissimum uirum Eliam Vinetum Santonem*, Lyon, Antoine Gryphe, 1574.